

Tél. : (+352) 341 342 202 Fax : (+352) 341 342 342

Le 19 janvier 2015

Cher actionnaire,

Schroder GAIA – Avoca Credit (le « Compartiment »)

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous annoncer qu'en raison de l'acquisition par KKR & Co LP d'Avoca Capital Management LLP, le gestionnaire d'investissement du Compartiment, ce dernier a été renommé KKR Credit Advisors (UK) LLP à compter du 24 septembre 2014. À l'issue de l'acquisition, le Compartiment sera rebaptisé Schroder GAIA – KKR Credit à compter du 19 février 2015.

Nous clarifions en outre la politique d'investissement du Compartiment avec effet immédiat afin de préciser qu'il peut investir et de fait investit dans des obligations contingentes convertibles.

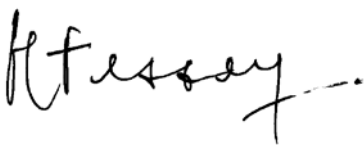
Vous trouverez ci-joint une copie de la partie révisée des « Informations détaillées sur les Compartiments » concernée (celle-ci figure également dans le prospectus à l'Annexe III). Cette section comprend à la fois la politique d'investissement mise à jour et certaines considérations de risques spécifiques supplémentaires associées à l'investissement dans des obligations contingentes convertibles.

Toutes les autres caractéristiques principales du Compartiment, y compris la manière dont il est géré, le barème de frais et de commissions ainsi que le profil de risque, demeureront inchangées.

Tous les frais engagés directement pour effectuer ce changement seront à la charge de Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A., la société de gestion de la Société.

Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à contacter votre bureau Schroders local, votre conseiller professionnel habituel ou Schroder Investment Management (Luxembourg) S.A. au (+352) 341 342 212.

Cordialement,



Noel Fessey
Signataire autorisé



Marco Zwick
Signataire autorisé

Groupe 1 - Compartiments gérés en externe

Schroder GAIA Avoca Credit

À compter du 19 février 2015, ce Compartiment sera rebaptisé Schroder GAIA KKR Credit.

Objectif d'investissement

Le Compartiment a pour objectif une croissance du capital.

Politique d'investissement

Le Compartiment visera une exposition longue et courte sur les marchés de crédit en utilisant des titres de créance et d'autres titres à taux fixe et variable ainsi que des espèces, dépôts, instruments du marché monétaire, titres convertibles (y compris des obligations contingentes convertibles) et fonds d'investissement qui investissent dans ce type d'instruments. L'ensemble des valeurs disponibles, y compris celles de la catégorie *non-investment grade*, peuvent être utilisées et tous les investissements peuvent être réalisés directement ou indirectement via des instruments dérivés financiers. Bien qu'il soit suffisamment flexible pour investir dans le monde entier, le Compartiment se concentre essentiellement sur l'Europe.

Les instruments dérivés financiers seront utilisés activement à des fins de couverture et d'investissement, d'exposition aux marchés de crédit et de gestion des taux d'intérêt et risques de change. Ces instruments incluent les options de gré à gré et/ou négociées en Bourse, les contrats à terme standardisés, les contrats de différence, les warrants, les swaps (y compris les swaps de rendement total et les indices de swaps de défaut de crédit), les contrats à terme non standardisés, les credit linked notes et/ou une combinaison de ces produits. Lorsque le Compartiment emploie des swaps de rendement total, le sous-jacent consiste en instruments dans lesquels le Compartiment peut investir conformément à son Objectif d'investissement et à sa Politique d'investissement. Le Compartiment peut également détenir des positions synthétiques courtes et peut être net vendeur ou net acheteur s'il combine des positions longues et des positions courtes.

Le Compartiment peut parfois, à des fins défensives, détenir 100 % de ses actifs en liquidités (espèces, dépôts et instruments du marché monétaire).

Le Compartiment n'investira pas plus de 10 % dans des Fonds d'investissement de type ouvert.

Le Compartiment peut avoir une capacité limitée ; par conséquent, le Compartiment ou certaines de ses Catégories d'Actions peuvent être fermés à de nouvelles souscriptions ou conversions, tel que décrit à la Section 2.3.

Exposition globale au risque

Le Compartiment utilise la méthode de la valeur absolue exposée au risque (VaR) pour mesurer son exposition au risque de marché.

Niveau attendu d'effet de levier

400 % de l'actif net total.

Le niveau d'effet de levier peut être supérieur en cas d'anticipation de fluctuation des taux d'intérêt ou lorsque les prévisions tablent sur un élargissement ou un resserrement des spreads de crédit.

Caractéristiques du Compartiment

Devise du compartiment	EUR
Gestionnaire d'investissement	Avoca Capital Management LLP Le Gestionnaire d'investissement a été rebaptisé KKR Credit Advisors (UK) LLP en date du 24 septembre 2014.
Heure de clôture des transactions ¹	13h00 (heure de Luxembourg) trois Jours ouvrables précédant un Jour de transaction
Fréquence des transactions/Jour de transaction	Hebdomadaire, chaque mercredi ou le Jour ouvrable suivant si le mercredi n'est pas un Jour ouvrable ¹ et le dernier Jour ouvrable du mois.
Jour de calcul	Chaque Jour ouvrable. La Valeur liquidative par Action est calculée pour le Jour ouvrable précédent.
Disponibilité de la Valeur liquidative par Action	La Valeur liquidative par Action sera disponible chaque Jour de calcul. L'attention des Actionnaires est portée sur le fait que les ordres de souscription, de rachat et de conversion seront traités uniquement sur la base de la Valeur liquidative par Action calculée pour les Jours de transaction. La Valeur liquidative calculée pour les Jours qui ne sont pas des Jours de transaction ne peut être utilisée qu'à des fins d'information et de calcul des commissions.
Délai de paiement des montants dus au titre des souscriptions et rachats ²	Dans les 3 Jours ouvrables suivant le Jour de transaction concerné

¹ Les instructions acceptées par la Société de gestion un Jour ouvrable après l'Heure de clôture des transactions seront normalement exécutées le Jour de transaction suivant, sauf décision contraire de la Société de gestion et pour autant que les Actionnaires soient traités sur un pied d'égalité.

² Des procédures de souscription et de rachat différentes peuvent être appliquées lorsque les demandes se font par l'intermédiaire de Distributeurs.

<p>Considérations de risque spécifiques³</p>	<p>L'utilisation d'instruments dérivés financiers à des fins d'investissement peut accroître la volatilité du cours des Actions, ce qui peut se traduire par des pertes plus importantes pour l'Investisseur.</p> <p>L'exposition longue et courte obtenue par les swaps sur indice et obligation de rendement total peut accroître l'exposition au risque de crédit.</p> <p>Une obligation contingente convertible est un instrument de créance qui peut être converti en actions de l'émetteur ou subir une perte partielle ou totale en cas d'évènement déclencheur prédéfini. Les conditions de l'obligation définissent des évènements déclencheurs spécifiques ainsi que les taux de conversion. Les évènements déclencheurs peuvent échapper au contrôle de l'émetteur. La baisse du ratio des fonds propres d'un émetteur en deçà d'un seuil donné est un exemple d'évènement déclencheur courant. La conversion peut faire chuter considérablement et de manière irréversible la valeur de l'investissement, dans certains cas jusqu'à zéro.</p> <p>Les paiements de coupons liés à certaines obligations contingentes convertibles peuvent être entièrement discrétionnaires et être annulés par l'émetteur à tout moment, pour toute raison, et pour toute période.</p> <p>Contrairement à la hiérarchie typique des fonds propres, les détenteurs d'obligations contingentes convertibles peuvent subir des pertes de capitaux avant les porteurs d'actions.</p> <p>La plupart des obligations contingentes convertibles sont émises sous forme d'instruments perpétuels remboursables à des dates prédéterminées. Les obligations contingentes convertibles perpétuelles peuvent ne pas être remboursées à la date de remboursement prédéfinie et il se peut que les investisseurs ne récupèrent pas leur principal à la date de remboursement ou à aucune autre date.</p> <p>Il n'existe pas de normes communément acceptées d'évaluation des obligations contingentes convertibles. Le prix auquel les obligations sont vendues peut donc être supérieur ou inférieur à leur évaluation immédiatement avant la vente.</p> <p>Dans certaines circonstances, il peut être difficile de trouver un acheteur disposé à acheter des obligations contingentes convertibles et il se peut que le vendeur doive accepter une décote significative par rapport à la valeur escomptée de l'obligation lors de sa vente.</p>
<p>Profil de l'Investisseur type</p>	<p>Le Compartiment peut convenir aux Investisseurs qui s'intéressent davantage à la maximisation des rendements sur le long terme qu'à la minimisation des pertes éventuelles sur le court terme.</p>
<p>Commission de surperformance</p>	<p>15 % (le multiple) de la surperformance absolue sous réserve d'un <i>High Water Mark</i>, conformément à la méthodologie de la section 3.2(B).</p>

Caractéristiques des Catégories d'Actions

Catégories d'Actions	A	C	E	G ⁴	I
Montant minimum de souscription initiale	10 000 EUR	500 000 EUR	500 000 EUR	500 000 EUR	5 000 000 EUR
Montant minimum de souscription ultérieure	5 000 EUR	250 000 EUR	250 000 EUR	250 000 EUR	2 500 000 EUR
Montant minimum de participation	10 000 EUR	500 000 EUR	500 000 EUR	500 000 EUR	5 000 000 EUR

³ Pour plus de détails concernant les risques applicables aux investissements dans ce Compartiment, veuillez consulter l'Annexe II « Risques d'investissement ».

⁴ Cette Catégorie d'Actions n'est pas disponible auprès du réseau global de distributeurs de Schroders. Pour toute question à cet égard, veuillez vous adresser à la Société de gestion.

Catégories d'Actions	A	C	E	G ⁵	I
Commission d'entrée ⁶	Jusqu'à 3 %	Jusqu'à 1 %	Jusqu'à 1 %	Jusqu'à 1 %	Néant
Commission de gestion d'investissement ⁷	2,00 %	1,25 %	1,00 %	1,25 %	Néant
Commission de distribution	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
Commission de surperformance	Oui	Oui	Oui	Oui	Néant

⁵ Cette Catégorie d'Actions n'est pas disponible auprès du réseau global de distributeurs de Schroders. Pour toute question à cet égard, veuillez vous adresser à la Société de gestion.

⁶ Les pourcentages sont indiqués par référence au montant total de souscription, ce qui représente 3,09 % de la Valeur liquidative par Action pour les Actions A et 1,01 % pour les Actions C, E et G.

⁷ Les pourcentages sont indiqués par référence à la Valeur liquidative du Compartiment ou la Valeur liquidative par Action, selon le cas.